

Master comptabilité, contrôle, audit (Master CCA)

2018-2019

Objectifs et compétences professionnelles

Le master professionnel CCA est un diplôme national que le Cnam est habilité à délivrer par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il est reconnu dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Débouchés

Les titulaires du Master professionnel CCA, ont vocation à poursuivre leur carrière :

- dans des cabinets d'expertise comptable, et/ ou de commissariat aux comptes comme collaborateur ou stagiaire et futur associé ; dans des cabinets de consultants.

- dans des postes à responsabilité au sein des directions comptables et financières, de contrôle de gestion ou d'audit interne des organisations privées ou publiques ;

Ce diplôme donne 5 UE en dispense du DSCG de l'Etat (UE 2, 3, 5, 6 et 7) et permet de commencer le stage d'expertise comptable

Organisation

La formation est dispensée en alternance.

Tous les étudiants de master reçoivent les supports complets de chaque épreuve et ont accès aux webconférences et compléments pédagogiques en ligne.

Les examens ont lieu au mois de juin à l'exception de l'agrément de l'UE 524 qui sera délivré en octobre (M1). L'agrément est indispensable à la soutenance du mémoire en M2. La session de rattrapage a lieu début septembre pour les écrits et en novembre pour les deux épreuves orales.

Validation /Procédure de délivrance des diplômes

Sont déclarés admis au Master, les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à chacune des UE de M2. Seules sont prises en compte les notes obtenues aux épreuves organisées par l'Intec, éventuellement majorées par la bonification de contrôle continu.

Sont admises en dispense des épreuves du master CCA les UE correspondantes du DSGC Intec validées avec une note au moins égale à 10/20. Les notes obtenues aux épreuves du DSCG de l'Etat ne sont pas prises en considération pour la délivrance du master CCA.

Les candidats qui ne pourraient prétendre à la délivrance du master CCA seraient toutefois autorisés à poursuivre leur cursus en DSGC. Les notes obtenues aux épreuves du master CCA sont définitivement acquises et pourront être reportées sur les UE correspondantes du cursus DSGC, les candidats ayant passé des épreuves du DSCG de l'Etat pouvant alors faire jouer le principe de la double chance.

Inscription

Du 01 Juin au 28 juillet
et du 04 au 30 septembre

Public visé

Titulaires du :
- DCG ou DGC ou de tout titre ou diplôme admis en dispense du DCG

- DECF
- Master CCA ou tout autre master ou diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un autre État membre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

- Licence de gestion, licence d'économie : pour ces diplômes, les candidats devront apporter la preuve d'un niveau satisfaisant en comptabilité et fiscalité

Durée

2 ans minimum

Lieu

CFA – CCIM

8 UE composent le master, chaque UE étant préparée sur une année, à l'exception de l'UE de mémoire qui est répartie sur deux années : l'enseignement de M1 est une préparation au mémoire de M2

Programme en M1

UE 532 - Finance (12cts)

UE 533 - Management et contrôle de gestion (18cts)

UE 535 - Management des systèmes d'information (12cts)

UE 536 - Anglais Economique (12cts)

UE 524 - Préparation au mémoire (6 cts)

Sont admis en M2 les candidats ayant validé le M1, c'est-à-dire ayant obtenu une note de 10/20 à chacune des épreuves de M1 : UE 532, UE 533, UE 535 et UE 536 .

L'accès direct en M2 n'est possible que pour les candidats en cursus DSGC ayant validé avec une note au moins égale à 10/20 les quatre UE du DSGC correspondant au cursus M1, à savoir les UE 212, 213, 215 et 216.

Programme en M2

UE 531- Gestion juridique sociale et fiscale (18cts)

UE 534 - Comptabilité et Audit (18cts)

UE 715- Comptabilité internationale (12cts)

UE 524 - Mémoire (12cts)

Le programme détaillé des UE est consultable sur le site :

www.cnam.fr